

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 58 du 31 juillet 2020**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 15

#### **DÉCISION N° 1328/ARM/CEMM**

portant homologation d'un motif symbolique et d'un fanion.

Du 22 juillet 2020

## DÉCISION N° 1328/ARM/CEMM portant homologation d'un motif symbolique et d'un fanion.

Du 22 juillet 2020

NOR A R M B 2 0 5 4 7 3 3 S

---

Référence(s) :

- [Circulaire N° 249/DEF/CEMM du 13 mai 2004 relative à la symbolique militaire.](#)
- [Décision N° 1206/ARM/CEMM du 06 juillet 2020 portant renommage des unités de fusiliers marins.](#)

Lettre n° 203 ARM/ALFUSCO/AL du 16 juillet 2020 (n.i. BO)

Lettre n° 00503131 ARM/SGA/SHD/DHS/DSD/BSM du 21 juillet 2020 (n.i. BO).

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Référence de publication :

---

1. Le motif symbolique et le fanion de la compagnie de fusiliers marins *Brière*, tels que décrits dans l'annexe, sont respectivement homologués sous les numéros M1156 et M 2020.12.

2. La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*L'amiral,  
chef d'état-major de la Marine,*

Christophe PRAZUCK.

**ANNEXE**

## ANNEXE I.

### DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE ET DU FANION DE LA COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS BRIÈRE.

#### 1. DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE DE LA COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS BRIÈRE.

Le motif symbolique a déjà fait l'objet d'une homologation par note n° 294 DEF/CEMM/CAB/NP du 22 juin 1998 (n.i. BO), sont ajoutés au motif, les deux fusils et l'ancre de marine.



##### 1.1. Description héraldique

ECU français moderne bordé d'or, au chef d'azur foncé chargé d'un pingouin d'or surmonté d'une couronne de cinq tours du même, au champ d'azur clair chargé de huit avions stylisés d'argent ainsi que de la carte de Bretagne du même à six hermines de sable posées en barre et à une étoile situant le lieu d'implantation. Le tout soutenu par deux fusils sautoir. Accompagné au chef de l'inscription en lettres capitales d'azur "COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS" et en pointe de l'inscription en lettres capitales du même "BRIERE"

#### 2. DESCRIPTION DU FANION DE LA COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS BRIÈRE.

##### 2.1. Dimensions

Fanion de type C, frangé or.  
Guidant 30 cm, battant 40 cm.



##### 2.2. Revers (Hampe à droite).

Fond blanc aux quatre angles coupés en oblique de couleur bleue à la hampe et rouge au battant à la partie blanche la forme d'un losange dont les pointes touchent les bords du fanion et portant au centre le motif symbolique de l'unité sans les inscriptions. Accompagne au canton dextre supérieur d'une croix de Lorraine d'argent.

##### 2.3. Avers (Hampe à gauche).

Fond bleu foncé à deux ancres de marine de gueules passées en sautoir, accompagnées en chef de l'inscription en lettres capitales d'or incurvées avec empattement "COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS", à la pointe de l'inscription en lettres capitales d'or avec empattement placée horizontalement "BRIERE". Le numéro du fanion sera obligatoirement reproduit en haut de la partie de l'étoffe attachée à la hampe, sur le revers.

Conformément aux prescriptions de la [circulaire de première référence](#), point 6 alinéa 4 et point 7 alinéa 2, un exemplaire de chacune des réalisations comportant le motif symbolique (tape de bouche, insigne, etc.) ainsi qu'une photo numérique en couleur de l'avers et du revers du fanion prise sur fond blanc devront être adressés au service historique de la défense (clotilde1.rouvillain@intradef.gouv.fr- nathanaelle.victoire@intradef.gouv.fr).

#### 3. CODE COLORIMÉTRIQUE.

CORRESPONDANCE HÉRALDIQUE	COULEURS	CODE CMNJ
D'ARGENT	BLANC	0-0-0-0
D'AZUR FONCÉ	BLEU FONCÉ	95-70-30-10
	BLEU ECUSSON	88,85-67,61-0-0
DE SABLE	NOIR	100-100-100-100
DE GUEULES	ROUGE AVER FANION	18,65-100-85,5-10,17
	ROUGE REVERS FANION	0-94,58-91,28-0
DE TANNE	MARRON	17,74-72,13-100-6,43
D'OR	JAUNE	6,61-18,48-90,48-0,18